

## **INSCRIPTIONS**

*Internet :<https://www.protiming.fr/>*

Par courrier avec chèque à l'ordre d'AUVERS-Athlétisme avant le 18 mai 2017  
à l'adresse suivante : **Mr REYT Christian,**  
**48 rue Paul Cézanne, 95430-AUVERS sur Oise**  
**c.reyt@free.fr**  
**Renseignements : 01-30-36-70-65**

## TARIFS et INFOS

**Course 1 (Trail 18 km) : 14 euros et 16 euros sur place**

**Course 2 (Trail 10 km) : 11 euros et 13 euros sur place**

**Forfait club : à partir de 25 engagés**

## **Club :**

**Signature :**

Conformément à la réglementation en vigueur, la remise des dossards se fera :  
pour les licenciés sur présentation de la licence sportive en cours de validité,  
pour les non licenciés sur présentation d'un certificat médical (y compris pour les mineurs)  
non restitué datant de moins d'un an mentionnant l'absence de contre indication à la  
« **pratique de l'Athlétisme en compétition** ». (ou copie certifiée conforme).

Pour les mineurs non licenciés, une autorisation parentale sera requise..

En l'absence de l'un de ces documents l'inscription ne pourra être prise en considération.

#### **Autorisation parentale pour les mineurs :**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à participer à la manifestation sportive « Ec'Auvers Trail» du samedi 20 mai 2017.

**Fait à** ..... le ..... **Signature du père ou de la mère :**



# Nouveaux parcours en 2017!

Renseignements : <http://auversathletisme.athle.com/>

Inscriptions internet : <https://www protiming fr/>

## **REGLEMENT :**

### 1/ COURSES OUVERTES AUX LICENCIES ET NON LICENCIES

#### Horaires :

**14h30 : Course 1) Trail 18 km (Juniors à Masters nés en 1999 et avant)** (limité à 600 inscrits au total des 2 courses). Compte pour le challenge du Val d'Oise.

**14h30 : Course 2) Trail 10 km (Cadets à Masters nés en 2001 et avant)** (limité à 600 inscrits au total des 2 courses).

Conformément à la réglementation en vigueur, la remise des dossards se fera : pour les licenciés sur présentation de la licence sportive en cours de validité, pour les non licenciés (y compris pour les mineurs) sur présentation d'un certificat médical non restitué datant de moins d'un an mentionnant l'absence de contre indication à la « pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition ». (ou copie certifiée conforme). Pour les mineurs non licenciés, une autorisation parentale sera requise. En l'absence de l'un de ces documents l'inscription ne pourra être prise en considération.

### 2/ INSCRIPTIONS

Inscriptions internet sur

<https://www.protiming.fr/>

Inscriptions par "bulletin d'inscription" à retourner par courrier avec un chèque à l'ordre de : «Auvers-Athlétisme» pour réception au plus tard le jeudi 18 mai 2017 à l'adresse suivante :

Mr Reyt Christian, 48 rue Paul Cézanne, 95430 Auvers/Oise

Trail 18 km : 14 euros (date limite 18 mai 2017), **inscriptions sur place 16 euros dans la limite de 600 inscrits sur les 2 courses.**

Trail 10 km : 11 euros (date limite 18 mai

2017), **inscriptions sur place 13 euros dans la limite de 600 inscrits sur les 2 courses.**

### 3/ ASSURANCES

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la société AIAC.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Pour les autres participants : il leur incombe de s'assurer personnellement.

### 4/ RETRAIT DES DOSSARDS

A partir de 12h00 « Les Berthelées» rue Paul Cézanne, clôture 30' avant les courses.

### 5/ DÉPARTS ET ARRIVÉES

Départ et Arrivée : « Les Berthelées» rue Paul Cézanne

### 6/ SÉCURITÉ

Sécurité routière assurée par des signaleurs bénévoles. Sécurité aux personnes assurée par des secouristes. Une buvette est prévue à l'arrivée.

### 7/ CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Récompenses : Aux 3 premiers de chaque catégories pour les 2 trails + cadeau à tous les arrivants. Chronométrage par puces réalisé par la société Protiming.

### 8/ PHOTOS - RÉSULTATS

Chaque concurrent autorise l'organisateur ainsi que ses partenaires à l'exploitation des images prises à l'occasion de sa participation et à la publication de son nom sur tous supports médiatiques, à des fins promotionnelles, commerciales et publicitaires. Les résultats seront publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la FFA. Les participants souhaitant s'opposer à la publication de leur résultat, doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA (cil@athle.fr).

### RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE TRAIL

### 9/ TRACÉ ET PARCOURS

Nouveaux parcours avec plus de forêt et de dénivelé, mixte route et forêt (90 % de chemins et sous-bois), fermé partiellement à la circulation durant le passage des coureurs.

Les participants sont tenus de respecter le circuit tracé et balisé par l'organisation, balisage provisoire, pas de kilométrage affiché sur le parcours.

Le balisage se fera à l'aide de rubalise en hauteur. Le balisage sera renforcé par un marquage au sol aux zones de croisement. Certaines traversées à risques seront contrôlées par des signaleurs.

Les participants sont tenus de respecter le milieu naturel en ne jetant aucun emballage sur le parcours. Tout coureur ne respectant pas ces points sera disqualifié.

L'organisation se réserve le droit de changer le parcours ou le kilométrage à n'importe quel moment si les conditions de terrain ou de météo l'exigent.

### 10/ RAVITAILLEMENT

Des ravitaillement en eau seront prévus, toutefois les concurrents doivent prendre le départ avec des réserves alimentaires et de l'eau. Une buvette est prévue à l'arrivée.

### 11/ MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Réserve d'au moins 50 cl d'eau (à augmenter en cas de fortes chaleurs, réserve alimentaire nécessaires et suffisantes).

Équipement conseillé : casquette (si soleil), couverture de survie, un sifflet, un téléphone portable, coupe vent imperméable (mauvais temps), ...

### 12/ RÈGLEMENT

Tout concurrent est réputé avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

La signature sur le bulletin d'inscription valant acceptation.

### INFORMATIONS IMPORTANTES

**Retrait des dossards, Les Berthelées (rue Paul Cézanne)**

**Stationnement au parking du Château d'Auvers (suivre fléchage) et ensuite fléchage à pied (nombre de places limité prévoir co-voiturage).**